



Délibération n°2010-44 délibération ayant fait l'objet d'une opposition notifiée par les ministères de tutelle le 17 janvier 2011

Conseil d'administration du 17 décembre 2010

Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2011 y compris provision au titre de la réforme des retraites

M. Gibelin, Président de séance,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSE

Vu la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites,

Vu l'article 13 alinéa 3 du décret n°2007-173 du 7 février 2007, qui donne compétence au conseil d'administration pour délibérer sur le budget de gestion administrative de la CNRACL,

Vu l'article 71 du règlement intérieur, qui donne compétence à la commission des comptes pour examiner le budget de gestion administrative,

Vu l'avis favorable émis à l'unanimité par la commission des comptes dans sa séance du 8 décembre 2010, qui propose au conseil d'administration d'adopter le budget présenté par le service gestionnaire. Ce budget élaboré dans le respect des règles budgétaires définies dans la COG 2010-2013, intègre une provision liée au coût de mise en œuvre de la loi n°2010-1330 portant réforme des retraites.

Le Conseil d'administration délibère et :

- approuve à l'unanimité le budget primitif de gestion administrative pour l'exercice 2011, qui s'élève à un montant de 97,916 millions d'euros

tel qu'il est retracé dans le tableau ci-après :

Bordeaux, le 17 décembre 2010

Le secrétaire administratif du conseil,

Emmanuel Serrié

	2011		
	Proposition de budget hors provision	Provision Réforme des retraites	Proposition de budget
Frais de personnel	60 568	100	60 668
Emoluments et charges	59 346		59 346
<i> dont Réforme des retraites</i>	<i>908</i>		<i>908</i>
Autres frais de personnel	1 222	100	1 322
<i> dont Réforme des retraites</i>	<i>150</i>	<i>100</i>	<i>250</i>
Frais généraux	20 819	42	20 861
<i> dont Réforme des retraites</i>	<i>122</i>	<i>42</i>	<i>165</i>
Prestations externes	17 012	42	17 054
Prestations CDC (gestion RH, logistique)	3 807		3 807
Informatique	14 054	1 758	15 811
<i> dont Réforme des retraites</i>	<i>56</i>	<i>1 758</i>	<i>1 813</i>
Autres prestations fournies par la CDC	576		576
Frais de gestion administratifs	96 016	1 900	97 916